

Études d'histoire religieuse



Brigitte Caulier, Nive Voisine, Raymond Brodeur, *De l'harmonie tranquille au pluralisme consenti. Une histoire de la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval (1852-2002)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002. xxiv-364 p. 35 \$

Michel Despland

Volume 69, 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1006713ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1006713ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Despland, M. (2003). Review of [Brigitte Caulier, Nive Voisine, Raymond Brodeur, *De l'harmonie tranquille au pluralisme consenti. Une histoire de la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval (1852-2002)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002. xxiv-364 p. 35 \$]. *Études d'histoire religieuse*, 69, 132–134. <https://doi.org/10.7202/1006713ar>

En dépit des objectifs de la collection dans laquelle il paraît, l'ouvrage situe bien peu les efforts catéchistiques des FEC dans le cadre de l'évolution politique et culturelle de la société québécoise. Rares même sont les allusions au contexte scolaire du Québec. On observe aussi de fréquentes redites dans les deux premières parties qui s'attardent aux intentions des Lasalliens. Et on peut penser que, bénéficiant d'une longue tradition éducative, les FEC possédaient l'autorité et la crédibilité qui leur auraient permis d'être plus novateurs. Malgré ces quelques remarques, l'ouvrage de Mélanie Lanouette a néanmoins le mérite de permettre au lecteur d'appréhender, par son analyse fine et rigoureuse des textes lasalliens, le souci et l'engagement pédagogiques authentiques d'une congrégation qui fut très présente dans l'enseignement au Québec aux XIX^e et XX^e siècles.

Andrée Dufour
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Brigitte Caulier, Nive Voisine, Raymond Brodeur, *De l'harmonie tranquille au pluralisme consenti. Une histoire de la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval (1852-2002)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002. xxiv-364 p. 35 \$

Un premier chapitre de Nive Voisine articule trois périodes dans l'histoire de la Faculté. Une charte royale de 1852 accorde au Séminaire le droit de décerner des grades universitaires. La Faculté de théologie est appelée à trôner au sommet de toutes les sciences ; mais le travail se fait lentement, faute de professeurs d'abord. Les premiers baccalauréats ne sont décernés qu'en 1870 et les élèves sont rares. On a donc en un premier temps (1852-1931) « un grand séminaire magnifié ». De 1932 à 1970, l'université, munie d'une charte pontificale, organise une Faculté de droit canonique et une de philosophie. La dernière période (1971 à nos jours), « une Faculté comme les autres, ou presque », est préparée en 1967 par la rupture du lien entre Séminaire et Université et le statut civil promulgué en 1971, ce qui impose un long (et parfois pénible) travail de renouvellement des structures. La liaison entre le statut canonique de la Faculté et le statut civil de l'Université (et le statut syndical des professeurs) n'est pas encore entièrement clarifiée.

Puis Brigitte Caulier traite du corps professoral. De 1852 à 1960, tous sont prêtres du Séminaire. Il y a peu de professeurs de carrière. En 1960 commence une euphorie de recrutement, à cause de la création de l'Institut de Pastorale pour faire face à de nouvelles tâches (formation des religieuses, des enseignants, des catéchètes). Cet institut devient par la suite le département de catéchèse ; des laïcs et des femmes commencent à y enseigner. Il y a des tensions, mais aucun licenciement. L'historienne a plus de données

quantifiables pour un minutieux troisième chapitre qui porte sur les étudiants. Les graphiques sont dès lors précis et abondants. On voit les inscriptions se hausser lentement au-dessus de la centaine à partir de 1900 ; mais appelés à enseigner au secondaire, les étudiants ont de la peine à se consacrer sérieusement aux études ; les frais sont lourds. Les inscriptions montent soudainement après la Deuxième Guerre, jusqu'à près de 450 en 1952. Le pluralisme étudiant devient lourd de conséquences dès 1960 (laïcs, femmes) ; en 1965 un débat public nous les montre à la recherche d'une nouvelle théologie. Devant la chute des inscriptions, le baccalauréat de catéchèse et celui de théologie deviennent un programme unique en 1988. Les sciences humaines des religions attirent certains étudiant(e)s, qui ne tardent pas à fonder une association distincte. Actuellement seuls 20 % des étudiants disent se préparer pour un ministère ordonné.

Raymond Brodeur, Nive Voisine et Brigitte Caulier traitent ensuite de l'enseignement. À une théologie d'autorité (1869-1931) succède une théologie conservatrice (1932-1967). Vient ensuite la période « vers une théologie plurielle » (1967-1997), puis le « partenariat reconnu » (1997 à nos jours) avec le nouvel intitulé de la Faculté (théologie et sciences religieuses) et les activités distinctes en sciences humaines des religions. On y découvre la grande figure de L.-A. Pâquet, le sort du latin (réaffirmé en 1962, cessant de servir à l'enseignement en 1966), la lente montée des cours d'exégèse, puis d'histoire, du christianisme d'abord et des religions ensuite. On apprend que la Faculté a négocié avec des protestants évangéliques et des Juifs sépharades pour ouvrir des programmes correspondant à leurs besoins ; seules les secondes négociations aboutirent. Les sciences sociales qui sont d'abord le fait de chercheurs au Centre de Recherches de Sociologie Religieuse (serviteur de l'Institut de Pastorale) reçoivent moins de commandites et se vouent à l'enseignement, transformant ainsi l'éventail des savoirs diffusés dans la Faculté.

J.-P. Rouleau traite de la lente éclosion d'un secteur de recherche. Le doctorat n'exige de thèse écrite qu'à partir de 1931. Le *Laval Théologique et Philosophique* est fondé en 1945, le Centre de Recherches en Sociologie Religieuse en 1958. Viennent ensuite les groupes sur Nag Hammadi, la banque patristique, Tillich et Troeltsch et les autres fleurons de la recherche subventionnée. Gilles Routhier propose un chapitre sur l'implication des professeurs dans la vie de l'Église. On apprend à y connaître l'abbé Ernest Lemieux, pionnier (avant le Concile) du renouveau liturgique et du dialogue inter-religieux. Jacques Racine donne un fort chapitre sur la Faculté et la société québécoise (« L'interpellation critique »). On retrouve L.-A. Pâquet, « le théologien national », et l'abbé S.-A. Lortie, grand animateur. Ce chapitre s'achève sur une présentation nuancée des aléas de l'implication de la Faculté à la formation des maîtres.

Fortement documenté, habilement structuré, le livre offre des textes originaux en encadré et de nombreuses photographies – qui sont parfois plus éloquents que tout ce qu’aurait pu écrire un auteur. Ceux qui ne sont pas de la maison auraient parfois besoin de compléments d’information : il serait bon que l’on dise à certains lecteurs pourquoi l’introduction de l’enseignement de saint Alphonse de Liguori est significatif. Équilibré, le livre ouvre de nombreuses pistes à la réflexion historiographique.

La question des filtres de la mémoire en particulier me semble posée. L’histoire sociale et intellectuelle des premières décennies a de la peine à prendre corps et vie sous mes yeux. Les sources ne pourraient-elles pas être plus hardiment sollicitées ? Un texte de 1889 décrit une dispute théologique tenue lors de la fête de saint Thomas d’Aquin. Les adjectifs abondent pour décrire l’élégance latine et la verve des participants, mais on ne nous dit rien sur le contenu. Cette joute aurait-elle été une affaire purement festive, ludique ? Y avait-il quelque enjeu intellectuel ? En fin de compte, c’était une religion qui se vivait dans ces murs. J’aurais volontiers vu en appendice, sinon la liste des sujets de doctorats, du moins une liste des publications de la Faculté, ainsi que celle des numéros spéciaux du *LTP*, des colloques publiés et des *Cahiers* du CRSR.

Des réflexions me sont aussi suggérées par le tournant pris lors de l’institutionnalisation des programmes de sciences des religions. Le thomisme repose sur un rationalisme généreux, mais son épistémologie est étroite. C’est ce cadre qui fut mis en question lors de la montée des sciences historiques (périlleuses après la crise moderniste), puis des sciences sociales. Passant d’une « perspective de foi » à l’étude d’un « phénomène », on admet là l’apparition d’un autre cadre épistémologique. La question se pose alors de ponts à envisager qui permettent à chaque section de tirer quelque profit de sa proximité avec l’autre. L’herméneutique vient aussitôt à l’esprit. Les spécialistes de théologie fondamentale œuvrent depuis longtemps dans ce champ, encore que les aires culturelles qui leur donnent à penser restent le plus souvent axées sur Athènes et Jérusalem. L’herméneutique figure parmi les demandes des étudiants contestataires de 1965 ; une chaire prestigieuse vient de lui être consacrée. (On peut remarquer que ce type de théologie relève plus des thèses lancées par Schleiermacher que de celles maintenues par le cardinal Ratzinger.) Il n’en reste pas moins que les tendances actuelles en histoire des religions ont pris l’habitude d’aller chercher « l’autre » loin dans le temps et dans l’espace. Ce qui est devenu routine en anthropologie et en sociologie n’est pas encore au centre des travaux de la plupart des herméneutes.

Michel Despland
Université Concordia